**réunion du 27 janvier 2016**

**CCCA**

**Présents** : Daniel MUNOZ, Marcel MALMARTEL, Véronique WACRENIER

Le Secrétaire Général ouvre la réunion en faisant un point sur les différentes mesures du gouvernement pour lutter contre le chômage et encourager le développement de l'apprentissage:

* Prime de 2000 euros pour les entreprises, crédit d'impôt de 1600 euros,
* Dispositions pour les demandeurs d'emplois longue durée.
* Abondement du FPSPP pour les 500 000 chômeurs.
* Possibilité de préparer des titres du Ministère du travail par la voie de l’apprentissage
* C.P.F. (compte personnel de formation) doublé pour les chômeurs, + de 200 heures.
* Offre de formations spécifique (socle de compétence minimale), pour l’amélioration de certaines compétences (illettrisme, informatique….)

Le CCCA nous informe qu'il vient de signer une convention avec les Compagnons du Devoir.

1 CFA National et 14 CFA Régionaux., pour un budget de 900 000 euros..

Le CCCA nous informe également que par rapport à la création des nouvelles régions, les financements différenciés seront maintenus pendant 2 ans ;

Nous avons également l'information du recrutement du nouveau Secrétaire Général du CCCA. Monsieur Didier BOUVELLE, il prendra ses fonctions au mois de Mai pour un tuilage de 3 mois. et la direction du CCCA au mois de juillet 2016.

***Situation Economique et financière:***

Pour 2016 les indicateurs laissent présager une amélioration de la situation économique dans le Bâtiment.(créations de logements neufs qui auront un effet sur l'emploi en décalé dans le dernier trimestre 2016.).

Pour les TP les perspectives restent assez sombres pour l'année 2016.

Sur les budgets actualisés de septembre 2015, 76 CFA restent déficitaires,

Infléchissement des frais de personnel à partir de 2013 qui sur 3 ans baissent de 5,8% ( -3,6% par rapport de 2014)

***Evolution des produits:***

Chute de la taxe d'apprentissage en 2015 de 13,3 % par rapport à 2014 du a la réforme de la formation professionnelle en 2014.

Subvention du CCCA en baisse de plus de 6,9% due à la retenue de l’OPCA de la construction de 5 % en 2014.

Les subventions des régions sont en retrait de 1,4 % par rapport à 2014.Par contre les conseils régionaux ont repris tous les déficits 2013 et 2014 des associations gestionnaires en situation délicates. Il ne reste plus qu'a négocier la reprise des déficits de 2015 (pour l’instant la moitié des déficits de 2015 sont pris en charge par les régions).

A noter tout de même que la reprise des déficits par les régions a été accompagné d'une demande de baisse de masse salariale dans les associations gestionnaires.

***Effectif Apprentis:***

Un effectif toujours en forte baisse, -8,7 %. au niveau national avec des variations régionales comprises entre -13,8 % (Franche-comté) et +,1,8 % (la réunion)

***41 000 apprentis sur 76 CFA en 2015 contre 75 000 en 2008.***

24 CFA et 4 régions voient leurs flux d'entrée en 1ière année CAP en hausse. La situation est très variable suivant les régions avec des variations allant de +15,5 % (Nord-pas-de calais) à -19,3% pour l’Ile de France.

***le CAP reste largement majoritaire avec plus de 30 000 jeunes malgré une baisse de -9,9 % entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015.***

***Niveau IV en baisse de 6,9%.***

***Bac Pro en baisse de 7,2%***

***L'enseignement supérieur est en augmentation de 9,5% par rapport à 2014.***

***Négociation des points ETAM / IAC***

Le CCCA nous annonce qu'ils ne sont pas en mesure de négocier à ce jour les valeurs des points ETAM/IAC en raison de la méconnaissance de l'impact financier de l'application du nouveau statut de 2015 dans les associations.

Ils souhaitent attendre l'arrêté des comptes 2015 des associations, et proposent de nous revoir à la même date en 2017.

L'ensemble des organisations syndicales demandent une interruption de séance.

Après discussion avec l'ensemble des représentants nationaux il est décidé de demander au CCCA de fixer une nouvelle date de négociation pour 2016.

La CGT au nom des cinq organisations syndicales nationales demande au CCCA de fixer une nouvelle date de négociation pour 2016.

Nous argumentons sur les valeurs de points gelées depuis 2012, les passages au choix inexistants, les conditions de travails difficiles et les efforts toujours plus nombreux demandés aux salariés du réseau.

il n'est pas concevable de quitter la réunion, et de rentrer dans nos CFA sans fixer une nouvelle date de négociation..

La date du 22 juin est retenue pour une négociation des valeurs de points.

A cette date le CCCA aura tous les budgets réalisés pour 2015 et les budgets prévisionnels 2016 des associations gestionnaires et sera en mesure de chiffrer l'impact du nouveau statut (coût des astreintes, de l’augmentation du point de 0,9pour les enseignants et 0,8 pour les animateurs, passage des nouveaux échelons pour les salariés en fin de grille) .

***Christophe JAOUEN / Nelly GREGOR***